Déclaration de M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, en réponse à une question d'actualité au Sénat sur la situation en Syrie, à Paris le 12 mai 2011.

2011-05-12

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Sénateurs,

Monsieur le Sénateur,

Votre question me permet de réaffirmer de manière solennelle que la France ne fait pas deux poids et deux mesures lorsqu'il s'agit de l'aspiration des peuples à la liberté, du respect des droits de l'Homme et de la marche vers la démocratie.

C'est la raison pour laquelle nous avons affirmé très clairement que la répression en Syrie était intolérable et ne devait pas être tolérée. Nous avons commencé par demander aux autorités syriennes de tenir compte de ces aspirations populaires et de s'engager dans un programme de réformes ambitieux.

Nos appels n'ont pas été entendus et le gouvernement syrien a choisi, tout au contraire, une répression sauvage. Les morts se chiffrent par plusieurs centaines. Aujourd'hui, des tanks ont été utilisés contre des manifestations populaires et c'est inacceptable. Nous ne nous sommes pas contentés de condamner, nous avons tout fait pour agir. Tout d'abord, dans l'instance suprême qui décide de la paix ou de la guerre au niveau mondial, à savoir le Conseil de sécurité. Nous avons préparé avec nos amis britanniques, un projet de résolution condamnant la répression en Syrie. Aujourd'hui, les conditions ne sont pas réunies pour que ce projet de résolution soit voté. Et cela pour au moins trois raisons :

D'abord, parce que deux membres permanents ont fait savoir qu'ils s'y opposeraient ; ensuite, parce que les pays arabes ne se sont pas engagés comme ils l'avaient fait pour le vote de la résolution 1973 concernant la Syrie ; en troisième lieu, parce que la majorité des neuf voix nécessaires au vote d'une résolution n'est pas aujourd'hui réunie.

Nous ne renoncerons pas, nous continuons à travailler au Conseil de sécurité. J'ai contacté hier, tout récemment encore, mon collègue brésilien et ma collègue sud-africaine pour les

convaincre de nous aider dans cette voie.

Ensuite, nous avons agi au niveau du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies. Tout d'abord, en obtenant la condamnation de la Syrie par ce Conseil des droits de l'Homme et avec l'envoi d'une mission d'enquête en Syrie. Ensuite, en prenant l'initiative pour éviter ce qui nous menaçait, c'est-à-dire que la Syrie ne soit élue dans ce Conseil de sécurité.

Je me réjouis qu'aujourd'hui le Koweït ait présenté sa candidature et qu'ainsi la Syrie puisse être écartée.

Enfin, devant la difficulté d'obtenir des résultats à New York, nous avons agi au niveau européen et je ne peux pas laisser dire que l'Europe n'a rien fait. Nous avons pris des décisions cette semaine ; la décision, d'abord, d'un embargo sur les armes en destination de la Syrie ; ensuite, la révision de notre politique de coopération avec la Syrie en ne laissant subsister que les programmes qui peuvent bénéficier à la population ; de plus, l'inscription sur une liste de 13 personnalités syriennes qui seront frappées d'interdiction de déplacement ou de gel de leurs avoirs financiers.

Nous aurions souhaité que sur cette liste figurât le président Bachar al Assad. Nos partenaires ont estimé que c'était encore prématuré et qu'il fallait prendre du temps. Nous ne renoncerons pas à parvenir à ce résultat.

Voilà ce que nous avons fait. Nous continuons notre travail de conviction. Je ne crois pas que l'on puisse dire que, dans ce domaine, la diplomatie française, sous l'impulsion du président de la République n'ait pas été cohérente et volontaire.Source http://www.diplomatie.gouv.fr, le 13 mai 2011

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/182085-declaration-de-m-alain-juppe-ministre-des-affaires-etrangeres-et-europ